

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE  
LA FORÊT**

**Conseil général de l'environnement  
et du développement durable**

**Conseil général de l'alimentation,  
de l'agriculture et des espaces ruraux**

# **PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES GROUPE TECHNIQUE AGRICULTURE**

**Séance du 9 juin 2017**

**Deuxième point d'étape de la mission  
interministérielle sur la préservation des territoires  
d'élevage en milieux humides**

**Marie-Hélène AUBERT et François GUERBER, CGEDD  
Yves BRUGIÈRE-GARDE et Charles DEREIX, CGAAER**

# Élevage et biodiversité sont à appréhender au-delà des seules zones humides

## ● Les exploitations d'élevage sont situées à la fois sur des terres basses et des terres hautes, avec des prairies et des labours:

- Le pourcentage de milieux humides varie de quelques % jusqu'à, exceptionnellement, la totalité de la SAU
- Le siège d'exploitation ou les terres hautes sont parfois très éloignés des terres humides
- Les animaux se déplacent entre zones d'hiver et estive
- La commercialisation des produits s'organise autour des installations agroindustrielles

## ● La biodiversité des milieux humides est en interaction avec les territoires environnants:

- Bassin versant et milieux aquatiques en aval
- Trames vertes et bleues
- Espèces migratrices



# Des atouts et/ou des freins pour l'élevage en milieux humides : comment encourager ce qui fonctionne et/ou lever les obstacles ?

## Assurer un revenu aux éleveurs : condition pour préserver l'élevage extensif

- Jouer sur la quantité n'est pas la voie adaptée aux milieux humides
- Diminuer les charges à travers un système pâturant maîtrisé
- Améliorer la qualité des produits
- Soutenir la production à travers des aides financières aux éleveurs
- Inciter à des démarches collectives sur l'ensemble d'un territoire

# Des atouts et/ou des freins pour l'élevage en milieux humides : comment encourager ce qui fonctionne et/ou lever les obstacles ?

## Améliorer la qualité des milieux et leurs fonctionnalités à travers une gestion concertée de l'eau

- Une gouvernance en place à l'échelle du bassin versant
- Bénéficier des biens et services écosystémiques fournis par les milieux, de façon optimisée entre les acteurs d'un territoire
- Des ouvrages collectifs à gérer nécessairement en commun

# Des atouts et/ou des freins pour l'élevage en milieux humides : comment encourager ce qui fonctionne et/ou lever les obstacles ?

## Une dynamique territoriale, politique et sociale déterminante

- Promouvoir dynamique de groupe et insertion locale pour des éleveurs réellement parties prenantes
- Les collectivités territoriales, porteuses et coordinatrices de projets fédérateurs
- La montée en puissance de l'échelon régional, une opportunité à saisir

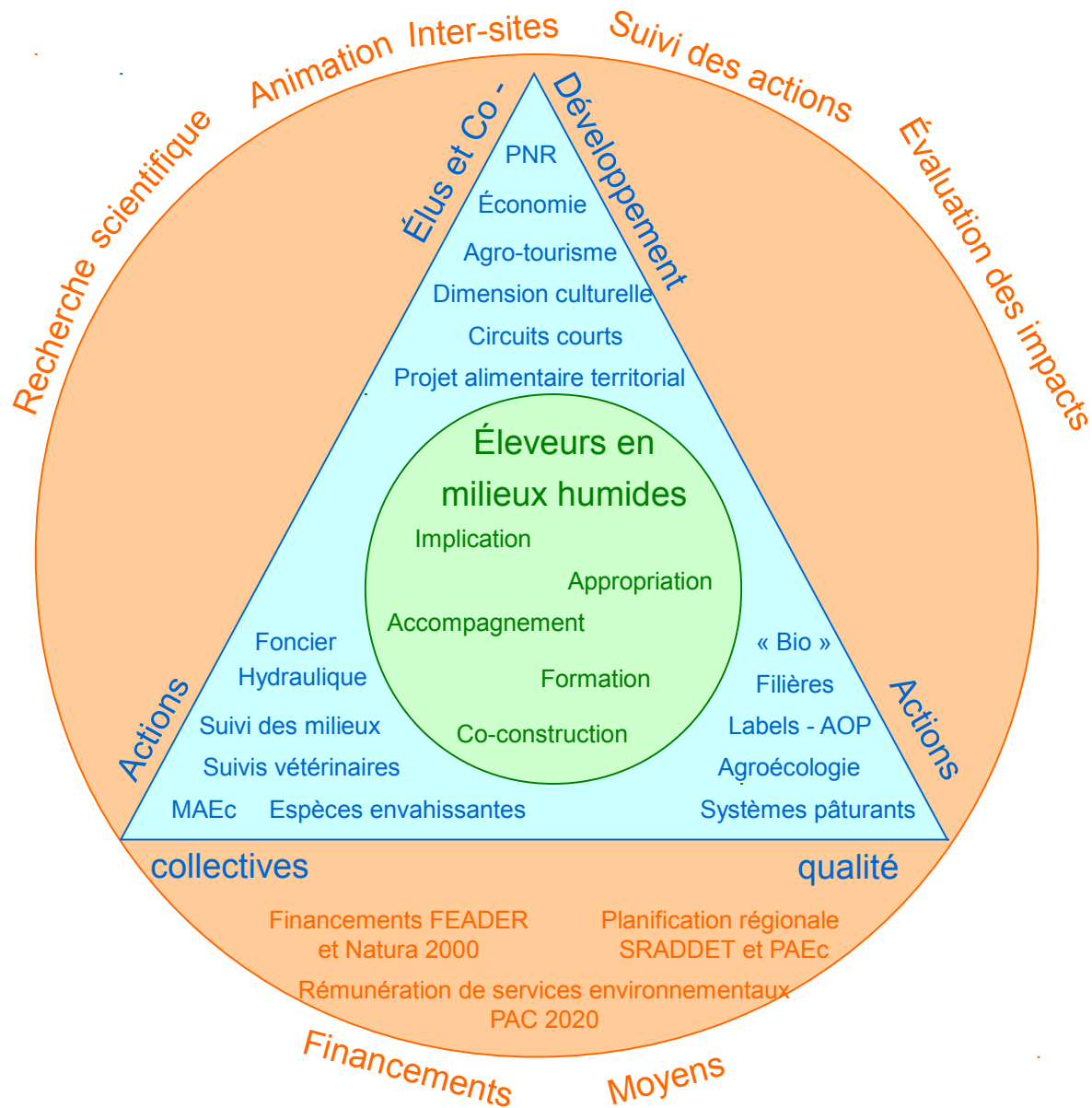
# Du catalogue de mesures à l'action systémique

## ● Deux conditions préalables pour réussir

- Une volonté politique forte des élus, de l'échelon national à l'échelon territorial
- La motivation et l'implication réelle des éleveurs sur l'ensemble de la zone humide concernée via un processus participatif accompagné et non garanties à l'avenir

## ● Des actions complètes, cohérentes et transversales en vue d'une synergie au niveau local : le projet de territoire

- Actions qualité
- Actions collectives
- Co-développement



## Le développement durable des milieux humides en territoires d'élevage

Des actions qui font système dans le cadre d'un **projet territorial** (triangle bleu) et d'une **gouvernance inter sites** (cercle orange)

# Du catalogue de mesures à l'action systémique

## ● **La gouvernance des projets**

- Accompagnement humain des acteurs locaux
- Suivi des actions et échange d'expérience entre sites
- Évaluation des impacts sociaux, économiques et environnementaux
- Planification régionale

## ● **Les moyens financiers**

- Financements disponibles pour l'animation
- Aides à l'élevage en milieux humides (MAEc et ICHN)



# Expérimenter sur des sites pilotes

## ● **Trois territoires impliqués dans un projet multi-acteurs**

- Marais de Brouage
- Marais du Cotentin et du Bessin
- Baie de Somme

## ● **Contenu et financement de l'innovation**

- Conception du projet adapté à la situation locale, au travers de la grille de lecture générale
- Financements Région, État, UE
- Expérimentation dans la perspective de la PAC 2020

## Questions à débattre

- => Comment mettre une majorité d'éleveurs au cœur des actions locales ?***
- => Comment impliquer les élus et les acteurs économiques dans la sauvegarde des milieux humides et des activités d'élevage ?***
- => Quelles synergies et forces motrices principales entre les actions du projet territorial?***
- => Quel rôle du GTh dans la mise en œuvre des propositions: diffusion de connaissance, promotion des pratiques, sollicitation de tous les acteurs?***
- => Quels moyens disponibles pour les expérimentations ?***